

Plan d'Actions Techniques du District Marne de Football

Saison 2019-2020

1. Pôle P.P.F

2.1. Détections U13/U15 Garçons + Filles + GdB + U15/ U18 Futsal (+ sélections départementales)
Orientations sur les filières de formation + Label Jeunes

2.2. Sections Sportives 6^{ème}-3^{ème} collèges
Accompagnement, suivi, évaluation

A ce jour, le P.P.F sur le District Marne de Football représente **2500** licenciés (Garçons et filles) concernés par les actions de détections, de sélections, de suivi, et les Sections Sportives Football 1^{er} cycle.

2.1. Détections/ sélections Garçons et Filles

Objectifs 2019-2020 et évaluation :

- rester sur 20 % mini de joueurs vus sur 1 catégorie (Garçons et Filles)
= suivi des joueurs (en compétitions) + détections
- rester avec les mêmes éducateurs dans l'encadrement des actions = stabilité (connaissance des critères, de la démarche)
- maintien des détections par secteur (= proximité avec les clubs)
- renforcement des détections et du suivi des U13F-U14F-U15F
- amélioration des détections et du suivi des Gardiens de but U13-U15 (G + F)
- rajout des **détections FUTSAL U15 et U18** (période novembre-décembre)
 - identification et sollicitation d'un éducateur, spécialiste Futsal, en appui.
 - en complément : étude sur la mise en place de compétitions Futsal de Jeunes U14, incorporée dans le calendrier 2019-2020 (harmonisation avec les Ardennes pour le niveau R3).
Réflexion avec le CT DAP et la Commission des compétitions + Commission Futsal
- accompagnement des clubs sur l'amélioration de la formation du joueur (= proximité avec les clubs)
 - ➔ réunir les responsables techniques en début de saison, avec présentation de plusieurs sujets touchant la formation du joueur (date pressentie : Lundi 9 septembre)
Objectif : 50 % des clubs présents
 - ➔ sur la dernière phase des détections : faire un retour aux clubs et aux joueurs sur des conseils (axes d'amélioration).
 - ➔ mise en place d'une démarche sur les catégories U11 Excellence (voire U13 élite), visant donner aux éducateurs des équipes des moyens de travail pour des objectifs techniques (accompagnement de la Commission Technique sur 2 plateaux en début de saison).
Objectifs : sensibiliser les éducateurs des 32 meilleures équipes à des formes de travail.

2.2. Sections Sportives Football 1^{er} cycle 6^{ème}-3^{ème}

Objectifs 2019-2020 :

- assurer la continuité des 8 structures
- poursuivre une communication régulière avec les responsables techniques et pédagogiques des sections TOUT au LONG de la saison.
- traiter les difficultés de fonctionnement identifiées sur 3 SSF (Sézanne, Colbert et Vitry-le-François)
Se rapprocher des clubs et des élus (objectif : ne pas fermer la Section Football de Sézanne)
- ouvrir la section féminine 6^{ème}-4^{ème} du collège Paul Fort de Reims et asseoir son fonctionnement.
- mise en place d'une démarche pour améliorer l'identification du potentiel à l'entrée (catégorie U11)
 - concertation avec le stade de Reims et programmation de rassemblements U11 (relations avec les clubs)
- sensibiliser/ orienter les responsables et intervenants au développement de la pratique Futsal.
- poursuite de la promotion et la valorisation des structures (communication sur le site, page facebook, visites d'accompagnement des clubs, ...)
- accompagnement du District :
 - accompagnement financier : poursuite du principe d'une part fixe et d'une part variable en fonction de l'adhésion et la participation des structures aux orientations fédérales.
 - valorisation de la meilleure production départementale sur la « Quinzaine du Foot citoyen ».

2.2.3. critères d'évaluation :

- pérennisation des 8 structures, maintien des effectifs (10 % des licenciés), attribution du Label fédéral
- 100 % de présence à la journée de formation continue et de participation à la « Quinzaine du foot »

3. Pôle Formations

Objectifs saison 2019-2020

- ⇒ réalisation d'au minimum de 2 modules U7, 2 modules U9, 2 modules U11, et 1 CFF1
- ⇒ réalisation d'un module Futsal découverte et à minima d'un Module Animatrice
- ⇒ **Incidences et élaboration du planning 2019-2020 :**
 - Sessions décentralisées dans les clubs, cela est bien compris, et **EN DEBUT de SAISON**
 - Période à éviter : celle des vendanges et 2^{ème} quinzaine de septembre (journées d'accueil U7, U9, U11).
 - Programmer une session après avoir identifié un potentiel de 10 candidats minimum (elle sera maintenue à partir de 12). Sans cette condition, le Module ne sera pas programmé.
En effet l'année dernière, **TROP de modules ont été annulés (4)**, car ils ont été programmés alors qu'il n'y avait pas le potentiel de candidats.
Pour certains secteurs, **ne pas programmer de module chaque saison (pas le potentiel pour avoir 12 candidats chaque saison sur la même catégorie)**.
- ⇒ **pour la catégorie U7**, étudier la faisabilité d'organiser la pratique par secteur géographique, en identifiant un samedi de libre dans le planning (octobre/novembre) pour programmer une session du Module U7.
- ⇒ **rapprocher la programmation des modules par rapport à la structuration des clubs (lien avec le Label Jeunes)**
- ⇒ **poursuite de la valorisation des clubs qui accueillent un module, par une dotation en matériel :**

Module 1 jour	2 ballons Nike	12 cerceaux plats (2 couleurs)	1 échelle de rythme	Valeur totale : 100 Eur.
Module 2 jours	4 ballons Nike	12 cerceaux plats (2 couleurs)	ou 1 jeu de coupelles	Valeur totale : 140 Eur.

⇒ Critères d'évaluation :

- nombre de candidats et candidates formés → identique saison 2018-2019 = **125**
 - **30** animatrices supplémentaires formées
- 1 module U7 + 1 module U9 + 1 module U11 à minima DANS CHAQUE secteur tous les 3 ans.